



SIGNATURE DE LA CONVENTION OLÉRON 21

UN CADRE POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DE L'ÎLE

En signant cette convention, le Département de la Charente-Maritime et la Communauté de communes de l'île d'Oléron s'engagent à mobiliser pendant 3 ans des moyens exceptionnels pour garantir durablement la protection de la biodiversité de l'île. L'Assemblée départementale a voté en décembre 2018 une enveloppe globale de 7,7 millions d'euros pour financer ce programme.

■ CONCILIER PRÉSERVATION ET ACCUEIL TOURISTIQUE

L'île d'Oléron, surnommée "la lumineuse" par Pierre Loti tant elle bénéficie d'un fort taux d'ensoleillement, est une destination touristique majeure, près de 4 millions de nuitées y sont enregistrées chaque année. L'attrait de l'île repose notamment sur la qualité de ses sites et de ses paysages. Le développement du tourisme s'est toutefois accompagné d'impacts sur les milieux et les espèces les plus fragiles. **Le programme Oléron 21 a été élaboré afin de concilier le développement touristique et la protection de la biodiversité et des grandes entités écologiques de l'île.**

■ LA BIODIVERSITÉ AU CŒUR DU PROGRAMME OLÉRON 21

Avec Oléron 21, le Département et la Communauté de Communes vont agir ensemble pour la défense des milieux et l'amélioration des conditions de déplacement. **Dès 2019 et jusqu'en 2021**, ce plan prévoit des actions visant à restaurer les milieux fragiles, assurer l'accueil et la sensibilisation du public au patrimoine naturel de l'île, lutter contre l'érosion et développer des alternatives à la voiture individuelle.

■ OLÉRON ... UNE ÎLE EN PLEIN DÉVELOPPEMENT

L'ensemble du territoire oléronais bénéficie du soutien du Département dans bon nombre d'opérations réalisées, en cours ou à venir. **Oléron 21, dédié spécifiquement à la préservation de la nature, vient ainsi renforcer des actions essentielles pour l'île** telles que, par exemple ... La création d'une piste cyclable sur le viaduc, la construction de Centres de secours, l'extension du port de la Cotinière, les protections du littoral, l'aménagement de la pointe du phare de Chassiron ou le déploiement du réseau départemental Très Haut Débit.



"La nature, le littoral, le patrimoine, les îles sont des atouts majeurs pour la Charente-Maritime. L'île d'Oléron attire, séduit et contribue pleinement à l'attractivité de notre Département. Avec Oléron 21, le Département réaffirme son engagement pour le développement et la préservation de cette île et de son patrimoine naturel. Je me réjouis de cette belle dynamique."

Dominique Bussereau,
Président du Département de la Charente-Maritime

"Les financements inédits du programme Oléron 21 bénéficieront à la protection et à la valorisation de nos espaces naturels, littoraux et agricoles, et au développement des transports propres et des pistes cyclables. C'est une reconnaissance de la spécificité du territoire oléronais, de par sa fragilité et son attrait touristique. La nature nous a fait un don, l'île d'Oléron !"

Pascal Massicot
Président de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron

